

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

# LE REVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THEATRE—BEAUX-ARTS

VOL. 4

MONTREAL, 8 AOUT 1896

No. 97

## SOMMAIRE

Un aveu et un programme : Un mot seulement à dire, L'école laïque, gratuite et obligatoire, *Pierre Lerouge* — L'éducation au Manitoba en 1895, *Magister* — La question en points : Mgr Langevin fait une démonstration arithmétique, *Manitobain* — Les étudiants Canadiens à Paris, *Universitaire* — Galimatias national, *Canadien-français* — Fin dramatique d'un castor savant, *Chasseur* — Bibliographie, *Denté* — Le mystère de l'évêché, *Conteur* — Ça et là, *Rieur* — Le cardinal Lavigerie intime, *Louis Lavigerie* — Feuilleton : Rome (*Suite*), *Emile Zola*.

Les conditions d'abonnement au REVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

## UN AVEU ET UN PROGRAMME

### Un mot seulement à dire

### L'école Laïque, Gratuite et Obligatoire

Le mouvement d'émancipation qui découle des élections du 23 juin s'accroît chaque jour davantage, et nous constatons avec joie qu'il s'étend à la politique provinciale.

L'éducation populaire est aujourd'hui le point de mire des réformateurs, et cette question nous est si chère, occupe tellement nos travaux et nos études, que nous avons bien le droit de nous réjouir de chaque pas fait en avant, de chaque succès que marquent nos efforts.

Le *Canada-Revue* d'abord, le REVEIL ensuite, ont été, dans notre population

française, les premiers apôtres de l'éducation laïque, gratuite et obligatoire.

Pendant longtemps, on a fait la sourde oreille en haut lieu, même dans les rangs libéraux, craintifs devant l'autocratie cléricalle.

Mais les temps sont changés. La victoire libérale a donné du cœur au ventre des chefs, qui sont maintenant prêts à se lancer dans la lutte.

Le *Herald* et la *Patrie*, organes de parti, se sont décidés à nous suivre et à prêcher la cause de l'école gratuite, laïque et obligatoire.

La *Vérité* en pousse des cris de frayeur lamentables et s'écrie :

Voilà quinze ans que nous combattons résolument cette doctrine révolutionnaire, et dans cette lutte, nous avons eü, malheureusement, plus d'opposition que d'appui. On nous disait que, dans notre catholique province, de telles discussions étaient oiseuses ; que, jamais dans notre pays, l'État n'entreprendrait une guerre en règle contre l'enseignement religieux dans les écoles. Nos classes dirigeantes se sont endormies au son de cette musique optimiste, et pendant ce sommeil, l'ennemi, — le libéralisme, — a semé à pleines mains la mauvaise graine des théories maçonniques en matière d'enseignement. Aujourd'hui cette graine lève en abondance. C'est au point que les journaux libéraux — non pas seulement les feuilles radicales — mais des journaux libéraux sérieux, des journaux de *gouvernement*, comme on dit, affichent presque ouvertement le projet de bouleverser de fond en comble nos écoles, de laïciser l'enseignement, sous prétexte de l'améliorer.

Allons, bravo ! voilà qui doit nous réjouir.

La rage de Tardivel n'est-elle pas l'indice de la valeur même de l'œuvre proposée ; les castors et les cagots hurleraient-ils ainsi s'il ne s'agissait pas d'affranchir et d'instruire le peuple ?

Les chat-huants et les chauves-souris se secouent en apercevant la lumière.

Et maintenant, que faut-il faire pour

atteindre ce magnifique idéal éducationnel dont les seuls termes résument les aspirations de tout libéral digne de ce nom ?

La *Vérité*, dans sa furie, nous dévoile tout le chemin parcouru et combien il reste peu à faire pour triompher.

Ne méprisons pas les conseils que nous donne l'ennemi, et prenons ses aveux pour guide :

Pour laïciser l'enseignement, les libéraux n'auront que peu de changements à faire à nos lois scolaires : quelques "amendements" suffiront. Le reste se fera par une application des lois existantes dans un esprit systématiquement hostile aux droits de l'Eglise et des parents.

Depuis longtemps, le libéralisme mitigé, qui s'est glissé peu à peu dans le parti conservateur, prépare le terrain pour le libéralisme avoué et agressif. Peu à peu on a concentré les affaires de l'éducation entre les mains du pouvoir civil ; peu à peu on a habitué nos populations à considérer la formation de l'enfance comme une fonction politique ; et à l'heure qu'il est tout est mûr pour la laïcisation. Un "amendement" de dix lignes met les évêques à la porte du Conseil de l'Instruction publique, un "ordre-en-conseil" remplace le surintendant actuel par un "homme de progrès"...

Eh bien, qui le proposera, cet amendement ?

Qui le lancera, cet ordre-en-conseil ?

Quand paraîtra le libérateur qui arrachera notre jeunesse aux mains des cancre, des ignorants et des rétrogrades de toute espèce ?

Patience, patience, l'heure de la libération approche !

Dans un an — avant même douze mois — la Province de Québec va se prononcer et décider si oui ou non elle est prête à exterminer le dernier des castors.

Mort aux castors ! sera le cri de ralliement d'un bout à l'autre des divisions électorales, et, une fois le massacre accompli, le pays purgé de cette engeance maudite, nous pourrons dire sans hésitation :

Placé aux hommes de bonne volonté, place aux amis du peuple!

Et alors la tâche sera facile; nos adversaires l'avouent eux-mêmes. Tout est prêt: le peuple est préparé, les lois sont favorables; il suffit d'un mot, d'un trait de plume.

Unissons nos efforts pour envoyer à Québec celui qui prononcera ce mot, qui tracera ce trait de plume!

PIERRE LEROUGE.

## L'EDUCATION AU MANITOBA

EN 1895

La discussion raisonnée de la question des Ecoles du Manitoba exige la connaissance complète de tous les documents qui s'y rattachent, et, à cet égard, nous croyons intéressant de faire connaître les points principaux du récent rapport de Département de l'Education au Manitoba (1895), qui vient d'être livré au public.

La population scolaire s'est accrue au Manitoba dans le cours de cette année de 36,459 à 44,962. Les feuilles de présence indiquent une augmentation de 32,680 à 35,371.

Sur les 1,093 instituteurs de la province, 664 possèdent un certificat de 2e classe au moins; 34 seulement enseignent en vertu de certificats intérimaires.

Il y a dans la province 761 maisons d'école, soit, une augmentation de 17 dans l'année, et sur ces écoles 636 sont en bois, 38 en brique et 16 en pierre de taille; ce qui n'est pas mal pour une province nouvelle.

Les salaires des instituteurs, comme il fallait s'y attendre, maintenant que le recrutement est plus facile, tendent à s'abaisser.

La moyenne dans la province est descendue, en 1895, de \$480 à \$427.89.

Il y a eu dans les villes une légère augmentation de \$631.90 à \$845.80; mais dans les centres ruraux la diminution a été de \$410 à \$368.87.

Le rapport s'exprime comme suit relativement à l'enseignement de l'anglais:

Un inspecteur qui a visité les écoles hongroises et scandinaves dit:

" Ces écoles fonctionnent depuis un an ou deux; quelques-unes depuis six mois seulement. Les résultats ont été surprenants: des enfants qui étaient venus à l'école sans savoir un mot d'anglais, parlent aujourd'hui assez couramment cette langue."

Un autre inspecteur dit en parlant des écoles mennonites:

" On s'occupe de plus en plus de l'enseignement de l'anglais. Deux districts dans lesquels on n'enseignait pas l'anglais, il y a deux ans, sont maintenant représentés à l'école normale de Gretna par des étudiants qui sont à même de suivre d'une façon intelligente les lectures prescrites pour la seconde classe. Dans un autre district où, il y a quelques années, l'opposition à l'enseignement de l'anglais était telle que les parents refusaient de mettre l'école sous le contrôle du gouvernement si on y enseignait l'anglais, ont décidé, à une réunion récente des syndics, d'acheter des livres de lecture anglais pour les élèves."

Enfin, un inspecteur écrit:

" J'ai le plaisir de signaler un progrès notable dans les écoles françaises que j'ai inspectées cette année. On s'y occupe davantage d'enseigner l'anglais aux enfants. Les parents se plaignent constamment qu'on ne leur apprend pas assez l'anglais. J'ai vu des enfants, pour cette raison, marcher deux ou trois milles pour suivre une école anglaise, et cela lorsqu'il y avait à leur porte une école française, et en dépit des objurgations et des menaces des autorités religieuses qui prédisaient qu'il leur arriverait malheur."

Il n'y a aucun doute que les désolantes

luttres des cinq dernières années sont tourné au profit de l'Anglais au Manitoba. L'alliance de la question de religion à la question de langue est seule responsable de cet état de choses. Si l'on se fût inquiété un peu plus du sort de la langue française et moins du sort du catéchisme, on n'aurait pas aujourd'hui à enregistrer une situation qui nous fait peine. La question de langue a été étouffée sous la question de religion et a souffert du fanatisme que soulevait celle-ci. Il faudra bien du travail pour réparer le mal causé par nos énergumènes religieux.

MAGISTER.

## LA QUESTION EN POINTS

### Mgr Langevin fait une démonstration arithmétique

Mgr Langevin s'est chargé d'expliquer aux Français, dans la *Croix* de Paris :

1. Pourquoi les conservateurs avaient été battus le 23 juin ;
2. Pourquoi M. Laurier n'est pas un bon catholique ;
5. Pourquoi les évêques soutiennent le Bill remédiateur.

Il est bon, à titre de document, de conserver les opinions émises arithmétiquement par Mgr Langevin :

#### I. DEFAITE DES CONSERVATEURS

##### CAUSES GENERALES

1. Mécontentement, même chez beaucoup de conservateurs ;
2. Misère dans le pays ;
3. Désir de changement ;
4. Plusieurs fautes et abus de pouvoir.

##### CAUSES PARTICULIERES

1. Le fait que les conservateurs n'ont pas réglé la question des écoles, depuis cinq ans qu'elle s'agite ;

2. Les promesses des libéraux de donner davantage ;

3. Le zèle de la presse libérale et la parfaite organisation des comités d'élections — peu d'organisation, au contraire, chez les conservateurs ;

4. Le fait que M. Laurier est un *Canadien français* et un *catholique* ;

5. Des sympathies d'un grand nombre de prêtres. La *Vérité*, de Québec, en parlant constamment contre les conservateurs, a beaucoup contribué à tourner le clergé vers les libéraux ; et pourtant la *Vérité* déteste les libéraux.

#### 2. PRINCIPES ANTI-CATHOLIQUES DE M. LAURIER

1. Celui des *écoles neutres* ;
2. Celui de l'indépendance des catholiques dans les questions politico-religieuses comme celle des écoles du Manitoba en ce moment — ceci lui a valu les chauds applaudissements des protestants les plus fanatiques, presbytériens, méthodistes, et surtout franc-maçons ;
3. Celui de l'indifférentisme en religion.

Ce bon évêque Langevin ajoute une remarque pleine de douceur : Je ne crois pas que Laurier (*sic*) soit un franc-maçon.

#### 3. AVANTAGES DU BILL DICKEY

1. Un *bureau* d'écoles catholiques ayant le contrôle ;
  - (a) des diplômes des instituteurs ;
  - (b) des livres ;
  - (c) de l'école normale catholique ;
  - (d) des inspecteurs catholiques ;
2. Le droit d'ériger des districts scolaires ;
3. Le droit de prélever des taxes municipales pour nos écoles, et l'exemption de taxes pour le maintien des écoles protestantes.

Voici donc trois points élucidés, dont deux surtout intéressent l'avenir :

Nous savons enfin ce que le clergé reproche à M. Laurier et ce qu'il demande au Manitoba. Il a fallu un voyage à Rome pour en arriver là.

A noter, la conclusion de la lettre de l'archevêque de St-Boniface :

Il y a, en outre de la question des écoles, au Manitoba, la question d'immigration, qui est intimement liée à la première, et la question des milliers de sauvages païens qui adorent encore les astres et les bêtes, ours, loups et oiseaux.

Plusieurs demandent des missionnaires. *Parvuli petierunt panem.* Avec tout cela, l'état financier de l'archevêché de Saint-Boniface, que l'on a prétendu millionnaire, est des plus lamentables. Il s'agit même de conjurer une catastrophe.

AD., O.M.I.,  
Archevêque de St-Boniface.

Un appel à la bourse en passant ne fera pas de mal, s'est dit Mgr Langevin, et il n'y manque pas.

Au fond, voilà à quoi se résume la question des écoles du Manitoba : c'est tout simplement celle de la caisse de l'archevêché.

MANITOBAIN.

## Nos Etudiants Canadiens à Paris

Nous avons signalé l'autre jour les paroles prononcées dans la Chambre française par M. Rambaud, lors d'une interpellation relative à la situation faite aux étudiants étrangers dans les Facultés françaises, en particulier dans les Facultés de médecine. M. Rambaud, ministre de l'Instruction Publique, avait, dans le discours que nous avons cité, promis d'édicter un règlement conforme aux vœux de la Chambre, et il a tenu parole.

Voici le sens du règlement qui a été adopté, et qui divise en trois classes les étudiants étrangers venant suivre en France les Facultés de médecine :

Il y a d'abord les médecins étrangers qui, une fois leurs études finies chez eux et sans poursuivre aucun nouveau diplôme, viennent en France pour se perfectionner dans telle ou telle branche de leur art. Pour ces médecins, liberté d'étude et de travail entière. Facultés, bibliothèques, laboratoires, services hospitaliers et cliniques leur restent ouverts sans condition d'aucune sorte. C'est une première décision d'un libéralisme excellent.

Viennent ensuite les étudiants étrangers qui ont l'intention de s'établir en France, et d'y ex-

ercer la médecine. Il a paru juste de les astreindre aux mêmes conditions que les étudiants nationaux. En prenant leur première inscription, ils devront justifier des mêmes titres, c'est à dire du diplôme classique français de bachelier lettres-philosophie et du certificat de sciences physiques, chimiques et naturelles.

Enfin, dans une troisième classe se trouvent les étudiants étrangers qui veulent étudier la médecine en France, mais se proposent, une fois leurs études terminées, de retourner dans leur pays d'origine. Pour ceux-là sera créé un nouveau diplôme d'études médicales qui attestera la valeur et la durée de leurs études, mais ne leur donnera pas le droit d'exercer la médecine en France. Avis leur en sera donné au moment de leur première inscription.

Cette circulaire, dont le deuxième paragraphe intéresse surtout les jeunes Canadiens-français qui se rendent à Paris pour y prendre les diplômes français complets, y pratiquer la médecine à leur gré, puis revenir au Canada, avait provoqué dans le *Temps*, de Paris, les remarques suivantes :

Quant à la seconde classe des étudiants qui se proposent d'étudier d'abord et d'exercer ensuite la médecine chez nous, on leur fait une obligation stricte d'avoir les diplômes de l'enseignement secondaire français. N'est-ce pas excessif ? Est-il vraiment admissible qu'on s'interdise ici de reconnaître aucune équivalence et qu'on traite de la même manière un élève sorti d'une école de Haïti et un élève sorti des gymnases suisses, allemands ou hollandais ? Peut-on condamner un jeune homme arrivé à l'âge adulte et élevé dans une langue et une culture classique étrangère à refaire chez nous ses humanités ? Cela n'équivaut-il pas à une prohibition totale ? Et puis, on ne nous dit pas s'il sera permis aux élèves de cette catégorie, comme à ceux de la troisième, de formuler des demandes de dispense et au ministre de les leur accorder. Si le ministre garde ce droit, nous craignons alors que cet excès de sévérité n'amène ici, comme partout, des excès de faveurs.

Nous sommes heureux de voir que cette dispense est accordée aux jeunes Canadiens avec une libéralité dont le *Temps* lui-même n'aura pas à s'effaroucher ; en effet,

le Dr Beausoleil vient de recevoir du Directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'instruction publique la lettre suivante qui règle la question, pour le Canada, du moins :

PARIS, le 23 JUILLET, 1896

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé que les jeunes Canadiens, d'origine française, seraient admis avec dispense du baccalauréat, à s'inscrire à la faculté des sciences de l'Université de Paris, en vue du certificat des études physiques, chimiques et naturelles, et, s'ils obtiennent ce titre, à la Faculté de médecine, en vue des études médicales.

Je suis heureux de vous donner avis de ces dispositions. J'ajoute que ces dispenses de baccalauréat seront accordées par mon administration, et à titre onéreux.

Le ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-arts et des Cultes.

Le directeur de l'Enseignement Supérieur,

L. LIARD.

Nous ne pouvons que remercier les autorités françaises du bon vouloir dont elles font preuve à l'égard de notre jeunesse canadienne-française.

UNIVERSITAIRE.

## GALIMATIAS NATIONAL

Nous allons peut-être peiner quelques bons amis canadiens-français dans les remarques qui vont suivre, mais le soin de notre dignité nationale nous impose de protester au nom de la langue française, de la grammaire et du bon sens contre un document officiel qui vient de nous parvenir et que nous ne pouvons désigner que sous le nom de *honte nationale*.

Voici la proclamation qui a été émise au nom des canadiens-français des Etats-Unis pour convoquer une convention nationale du Connecticut à Willimantic.

Nous publions ce document sans en altérer en aucune façon la forme ni la facture, nous le pu-

blions dans sa désolante boursoufflure et son misérable Français :

### COMPATRIOTES :

Un des derniers actes de la belle et grande convention de New Haven fut le choix de Willimantic comme le prochain rendez vous de ces assises annuelles et le comité exécutif en fixa la date aux 1 et 2 septembre prochain.

Nous sommes fiers de pouvoir vous convier de nouveau à ces grandes réunions nationales et nous sommes particulièrement fiers de pouvoir le faire à Willimantic ; car s'il est un lieu propre pour opérer, pour ainsi dire, une halte sur le chemin national, afin de considérer le travail accompli et voir ce qu'il reste à faire, c'est bien celui où pour la première fois on a commencé à délibérer

Oui, compatriotes, venez à Willimantic, venez en foule ; venez vous reposer sous les grands arbres qui ont ombragé votre premier congrès, et l'on fera en sorte que le vers du poète latin ne se démente pas : " Bis repetita placent. "

Mais l'utilité marche toujours de pair avec l'agréable ; il faut donc que cette convention se fasse surtout remarquer par ses résultats pratiques ; il faut qu'elle brille particulièrement par le génie.

Est-il besoin de démontrer l'utilité de telles assemblées ? Non, compatriotes, votre ponctualité à y venir par le passé et les grandes questions qui en furent le sujet en sont une preuve suffisante ; en effet, il nous semble que ces conventions sont pour le Canadien émigré, voguant sur l'océan américain, ce qu'est la boussole pour le navire qui hasarde les périls de la haute mer.

Eu avant donc, compatriotes, le clairon guerrier se fait de nouveau entendre. Puisse sa voix, répercutée de colline en colline par l'écho fidèle, aller frapper le cœur et l'oreille de tout ce qui porte le nom canadien ! Vous êtes tous invités ; grands centres comme petits centres, organisez vous. Que tous : société, club ou autre association ayant droit de nommer des délégués, les tiennent prêts pour les 1er et 2 septembre prochain ; alors, s'il fut juste pour un grand général qui eut nom Bonaparte de dire à ses soldats avant d'entreprendre une campagne célèbre : " Soldats, l'Europe a les yeux fixés sur vous, " il sera aussi juste dans les circonstances critiques actuelles de dire à nos nationaux réunis au congrès de Willimantic : " Canadiens, l'Amérique a les yeux sur vous. "

Que dire de ce fatras amphibourique, de cette

emphase ridicule, de ces images grotesques, et de ce style carnavalesque ?

Et voilà une proclamation qui va faire le tour des Etats-Unis et être la risée des Américains eux-mêmes !

Voyons, qu'est-ce que le *chemin national* ? un *congrès ombragé* ; une *utilité qui marche* ? une convention qui brille *par le génie* ? un navire qui *hasarde* des périls ? des centres *invités* ? un grand général *qui est nom* Bonaparte ?

Voyons de grace, chers compatriotes de Wil-  
limantic, jetez au feu ce galimatias et ne faites donc pas rire de nous aussi outrageusement. !

Nous savons bien que ce n'est pas votre faute ; ces harangues-là vous en avez puisé le texte et les idées dans nos bons collègues classiques de Québec, mais jugez un peu quelle triste mine elles font dans la vie ordinaire, quelle tournure désolante elles ont dans notre milieu pratique.

Que peut-on attendre d'une réunion si pitoyablement annoncée. ?

Quels regrets pour nous de voir tant d'efforts patriotiques condamnés à rester stériles par suite d'une pareille direction !

CANADIEN-FRANÇAIS

## FIN DRAMATIQUE

D'UN CASTOR SAVANT

Nous ne voudrions pas déflorer de commentaires, le récit suivant que l'on dirait écrit à l'intention du Canada et dont le titre suffira ici pour amener sur toutes les lèvres un sourire.

Pourtant c'est un vulgaire fait divers du *Petit Journal* reproduit tel quel sans y ajouter, ni retrancher une syllabe.

Voici ce petit chef-d'œuvre d'humour .

Avignon, 12 jui.let, 1896.

Des mariniens manœuvrant, il y a quelques jours, à l'aurore, pour prendre le large du Rhône. à Avignon, apercevaient un castor qui prenait ses débats à quelques mètres sur le quai même du port,

L'animal avait des allures étranges. La pré-

sence de l'homme, le bruit, le mouvement, semblaient ne point l'effaroucher. Mieux encore, il paraissait s'appliquer à attirer l'attention des mariniers, les regardant fixement, se dressant sur son séant, et, de ses pattes antérieures, gesticulant comme un animal dressé.

Depuis quelque temps plusieurs castors ont été tués sur les rives du Rhône. Aussi, quoique surpris d'en rencontrer un à pareil endroit et de le voir se livrer à des exercices acrobatiques, les mariniers ( peu touchés de ses gentilleses et ne songeant qu'à faire une bonne capture ) l'assommaient à moitié à coups de gaffe, l'amenaient sur leur bateau à l'aide d'une corde à nœud coulant le pendaient par le cou ensuite ; enfin, pour terminer son agonie, pendant laquelle la pauvre bête prenait la mine humble et supplicante d'un chien battu par son maître, on l'achevait de deux coups de revolver.

Mais, à peine le bateau avait-il quitté le port qu'un homme arrivait haletant, réclamant à tous les échos son castor.

C'était un forain qui montrait de ville en ville, comme une curiosité unique, un castor vivant et dressé. Il logeait dans une auberge ( au Lion d'Or ), voisine d'un canal qui coule vers le Rhône. L'animal averti par son instinct de la présence de l'eau, s'était échappé pendant la nuit ; avait suivi le canal, gagné le fleuve et, attiré par l'animation du port qui aurait fait fuir un congénère moins civilisé. était venu se jeter sous la main de ses bourreaux, alors qu'il croyait recueillir les bravos et les applaudissements d'une clientèle amie.

Maintenant, le forain réclame, comme dédommagement de la perte de son gagne-pain, 700 francs de dommages-intérêts. Le brave homme est certes à plaindre, mais le pauvre animal, si sottement tué, l'est bien davantage.

La jolie fable qu'inspirerait cette aventure au bon La Fontaine s'il vivait encore ! Et quelle morale sévère il en pourrait tirer à l'usage des castors trop civilisés et des hommes qui le sont trop peu !

Quelle morale pour Tardivel dans le récit de cette touchante histoire !

CHASSEUR.

### PAS ATTENDRE

C'est à cette saison de l'année que les rhumes sont plus à craindre. Avec le BAUME RHUMAL on s'en débarrasse facilement. Il ne faut pas attendre pour en prendre que le mal ait pris racine. 25c. la bouteille. En vente partout.

# BIBLIOGRAPHIE

*Dictionnaire de nos fautes contre la langue française.* RAOUL RINFRET. (Cadioux et Derome, éditeurs, Montréal.)

L'auteur de ce très utile recueil a choisi avec un soin judicieux deux à trois mille expressions vulgaires et leur a fait un procès implacable. Sans s'attarder à des minuties fatigantes, il s'est attaché à corriger, purement et simplement, avec les plus courtes définitions possibles. A côté du mot qu'il ne faut pas dire, il place immédiatement celui dont il faut se servir et établit franchement l'alternative pour celui qui veut parler français et celui qui persiste à vouloir passer pour un ignorant. La sobriété et l'exactitude remarquable de cet ouvrage assurent sa parfaite utilité. C'est un guide sûr à la portée de tous et qui devra figurer dans toutes les bibliothèques. M. Louis Fréchette, dans une lettre élogieuse, en a donné l'exemple, nous n'avons qu'à le suivre.

*Les fleurs de la poésie canadienne.* par M. l'abbé A. NANTEL, (C. O. Beauchemin et fils, éditeurs, Montréal.)

Excellent ouvrage de vulgarisation poétique, fait dans un sens un peu abstrait peut-être, conformément au caractère dont est revêtu l'auteur mais utile au point de vue anthologique. Les lecteurs y trouveront sinon les meilleurs morceaux de nos poètes nationaux au moins un grand nombre d'œuvres dignes d'être connues et de constituer une première couche littéraire, un *Stratum* poétique pour l'édification d'œuvres nouvelles. A signaler dans la préface cette phrase contre laquelle nous nous inscrivons en faux : "Séparés de la France au moment où la France elle-même se séparait de Dieu." Ceci est faux M. l'abbé ! La France ne s'est pas séparée de Dieu, elle a fait rendre gorge aux curés et aux moines qui avaient tout empoché mais elle s'est bien gardée de toucher à Dieu dont elle est encore la servante fidèle. Ne confondons pas Dieu et les bénéfices ecclésiastiques. *Distingo*. Le meilleur de l'ouvrage est ce que n'a pas écrit

M. Nantel, c'est-à-dire presque tout le recueil qui fait honneur à nos grands éditeurs canadiens par son élégance et sa jolie tournure typographique.

*La Carte Postale*, MME DANDURAND ; *On demande un acteur*, M. REGIS ROY (C. O. Beauchemin et fils, éditeurs, Montréal.)

Une *enfantise* saynète et une farce *veuille*. Beaucoup de bonne volonté de part et d'autre, d'excellentes intentions, à coup sûr ; mais, à quoi bon se fatiguer ainsi quand Musset, Octave Feuillet, Barrière, ont laissé dans ce genre tant de jolies choses que celles-ci ne feront pas oublier. On assure que ces créations ont beaucoup de vogue dans le public, au talent et aux goûts duquel elles sont adaptées : disons alors que ce sont de bonnes publications locales. Mais, de grâce, ne les faisons pas voyager !

*La mode Nouvelle*, (4e NUMERO) Madame E. L. ETHIER, directrice 88 Rue St-Denis, Montréal.

Le quatrième numéro de cette excellente publication vient de paraître et le succès en sera au moins égal à celui des numéros précédents. Les modes sont charmantes, les dessins sont exquis et tout est à lire dans ce magnifique sommaire que nous nous faisons un plaisir d'énumérer tout aulong :

Chronique de Quinzaine, Babolin — Terrible histoire, Mariette — Le lever d'une Japonaise, A. Brisson — La vie, Joseph Roux — Impudeur Yankee, Jonathan — La guerre aux célibataires, Paul Havrais — Les ouindines, Henri Heino — Jean Bart à Versailles, J. le Fustec — La France à Westminster, A. Barthelomy — Causerie familière, Françoise — La calomnie, Balafre — Erreur et calculs, Nix — Une académie bicycliste, Bécano.

COIN DES ENFANTS : Les quatre peurs d'une petite souris grise, Grand'Mère ; Les malheurs d'une petite gourmande, Loulou ; Un peu d'histoire à propos de rien, (à suivre) — Poupée ou esclave, Bas d'Azur — Décoration des couturières, Alceste — Le haschisch, \*\*\* — La pêche aux abeilles, Brichteau — La mine de fer à cheval, Cycliste — Le cœur endormi, Fernand Hauser

Nouvelles mondaines, sociales et littéraires — Récréation en famille — Jeux d'esprit et devinettes.

PLANCHES EN COULEURS : Chapeau fleur des champs — Collet Jane — Toilettes de jeunes femmes — Costumes pour cyclistes — Corsage Gaby — Chapeau Andrée.

PATRONS DÉCOUPÉS : Chemise en flanelle pour cycliste — Pelisse pour bébé.

Le prix du numéro est des plus modiques : 15 cents et l'abonnement est à la portée de toutes les bourses : \$3.00 par année. *La Mode Nouvelle* annonce à l'occasion de l'Exposition Provinciale, la publication d'un numéro spécial dont on dit merveille d'avance.

Nos plus sincères remerciements à l'ami Buies de l'envoi de son dernier ouvrage : *Sur le Saguenay*. Il voudra bien nous accorder quelques jours de répit avant d'en faire une appréciation.

DENTU.

## LE MYSTERE DE L'EVECHE

Les journaux français sont pleins de détails des plus curieux, sur un incident qui s'est passé à l'évêché de Clermont-Ferrand et qui fait le tour de la presse parisienne sous le nom de *Mystère de l'évêché*.

Nous donnons ici une version charitable du *mystère* qui rappellera à l'esprit des incidents encore récents à Montréal.

Mme X. . . , une jeune femme, commerçante à Clermont-Ferrand donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale. On la fit interner pour cette cause à l'asile Saint-Marie. Son état s'étant sensiblement amélioré, la raison paraissait complètement revenue, on la fit sortir de l'asile, et elle reprit son commerce.

Lundi matin, vers dix heures, Mme X. . . se trouvait rue Pascal, près de l'évêché. Son attention fut attirée par l'entrée au palais épiscopal de plusieurs dames qui se rendaient à une conférence dans une des salles de l'évêché mise à leur disposition. Mme X. . . suivit inconsciemment un des groupes et pénétra ainsi dans la salle des conférences ; n'étant connue d'aucune de ces dames, elle passa inaperçue ; elle en sortit presque aussitôt.

Ne connaissant pas les locaux, elle gravit le premier escalier et mouta ainsi jusqu'au deuxième étage sans rencontrer personne. Arrivée sur le palier, elle ouvrit une porte et pénétra dans la chambre d'un des vicaires généraux, absent en ce moment. Des habits sacerdotaux se trouvaient sur les meubles. Eblouie par le reflet des ors de ces riches ornements, elle se dévêtit complète-

ment et s'affubla des différents habits qu'elle trouva sous la main : aube, chasuble. Ainsi attifée elle se coucha dans le lit.

Cependant le vicaire ne tarda pas à rentrer ; en pénétrant dans sa chambre il aperçut la pauvre femme en ce bizarre costume. Pris d'épouvante, il donna l'alarme. En quelques instants tout le personnel de l'évêché envahit la chambre ou se trouvait la démente. Celle-ci regardait tout ce monde d'un air ahuri, inconsciente de la bizarre situation où elle se trouvait, conservant néanmoins sa physionomie d'extatique.

On fit mander à la hâte le commissaire de police.

Ce magistrat se rendit aussitôt à l'évêché. Conduit auprès de l'intruse, il l'interpella. (Personne ne savait jusqu'alors que c'était une femme, car elle avait dissimulé ses vêtements) Sur l'injonction du commissaire, elle se leva. La stupéfaction fut grande. Une confusion s'ensuivit ; on évacua la chambre. Le commissaire lui fit prendre ses vêtements, et après la constatation d'identité, la pauvre folle fut ramenée à son domicile.

Voilà l'histoire du mystère de l'évêché de Clermont Ferrand qui a donné lieu à des racontars des plus égrillards.

CONTEUR

La Société contre l'abus du tabac va prochainement lancer une découverte, destinée à révolutionner le monde des fumeurs. Ne cherchez pas. Il s'agit tout simplement du tabac sans fumée, problème dont nos plus subtils ingénieurs poursuivaient la solution depuis des années

M. de Calinaux a été le premier à comprendre l'ingéniosité de cette invention.

—Parbleu ! nous disait-il hier, les cigares de demain, ce sera comme les fusils avec la nouvelle poudre : on aura beau tirer, ça ne fumera pas.

Comme toujours, MM. Lavigne et Lajoie ont eu la chance pour eux, ce sont des veinards. Les attractions de la semaine prochaine au PARC SOHMER, sont toutes de première classe, et pour comble ils ont mis la main sur une étoile, Madame Ida Gray Scott, qui est certainement une des meilleures chanteuses que l'on ait jamais entendues au PARC. Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite et nous espérons qu'elle fera les délices des habitués pendant plusieurs semaines.

# ÇA ET LA

Les temps sont bien changés.

Lorsqu'autrefois Mgr. Lasfêche endossait son armure pour courir sus aux mécréants, ses pieux organes annonçaient bien haut qu'il allait occir les infidèles—lisezles libéraux—et ils faisaient des prières pour le succès de la lutte.

Maintenant on cherche des excuses pour cacher les menées électorales du vieil irréconciliable.

“Que notre vénérable prélat' dit le *Trifluvien*, soit allé visiter le théâtre des éboulements à St-Alban, qu'il ait même poussé jusqu'à St-Casimir, qu'invité par les curés de ces endroits, il ait dit quelques mots sur la dévotion à Sainte-Anne, il n'y a rien dans tout cela qu'on puisse de près ou de loin, quand on n'y est pas porté par un mauvais esprit, convertir en une tournée politique comme celle dont parle la *Patrie*.

Le pauvre vieux, il lui faudra bien des visites à la bonne Ste-Anne pour effacer sa dernière gaffe électorale!

\* \*

Le *Nord* de St-Jérôme publie les notes suivantes d'un de ses correspondants de Ste-Adèle.

“Il y a une quinzaine de jours, M. le curé Roussin a fait un sermon très délicat (comme toujours d'ailleurs) sur la calomnie, ce défaut commun à notre race. J'ai ri comme un bossu sur l'interprétation de ce sermon faite par les dames et les demoiselles. “Il y en a une que j'aurais bien aimé voir à l'église, me disait une dame.” “Comme j'étais contente, me disait une autre, d'en voir une certaine, présente au sermon, les oreilles ont dû lui tinter.” Une troisième me disait: “Ah! j'ai bien vu que M. le curé voulait faire allusion à une telle, car les oreilles lui ont rougi.” Une chose certaine, c'est que M. le curé n'a fait allusion à aucun fait particulier ni aucune personne, car il est trop délicat. Mais ces calomnies s'étaient surtout multipliées dans le temps des élections: et comme notre beau sexe a voulu se mêler un peu des élections, il a voulu faire flèche de tout bois, a sorti son sac de médisances au fond duquel il a trouvé des calomnies.”

Décidément voilà une population dont la

dévotion est à la hauteur de la délicatesse du curé. Si ce sont là les sentiments qu'évoque la prédication du curé Roussin le salut des âmes prendra du temps à se produire dans Ste Adèle?

\* \*

Un père Joseph Jarlain, français, de la Congrégation du Très Saint Sacrement a donné la consultation suivante:

Q.—J'ai souvent entendu protester contre l'usage des fleurs dans les funérailles, et j'ai moi-même constaté sur ce point de véritables abus. Mais ne vous semble-t-il pas, mon Révd Père, que si c'est un abus de prodiguer les fleurs et les couronnes sur les cercueils, c'est aussi une exagération de les proscrire complètement? La vérité et la vraie piété pour nos morts n'admettent-elles pas un juste milieu entre les deux extrêmes?

R.—Nous sommes de l'avis de notre correspondant, et nous nous résumerons en disant que les funérailles chrétiennes, pour rester dans l'esprit de l'Eglise, admettent bien quelques fleurs, suivant l'usage des premiers siècles; mais on aura soin de ne pas oublier la prière, le saint sacrifice et l'aumône: ce sont d'après les Livres saints, les moyens les plus efficaces pour secourir nos chers défunts: “Panem tuum et vinum tuum super sepulturam justi constitue. (Tho., IV, 18).

Encore un curé qui n'est pas d'accord avec nos évêques.

On sait que ceux-ci interdisent absolument les fleurs.

Il est vrai que le bon Père conseille de les remplacer *autant que possible* par des aumônes. J'té cré!

\* \*\*

Le détachement des choses d'ici-bas n'est pas le fort du clergé catholique.

Qu'on en juge par la petite histoire suivante puisée dans le *Monde* de samedi dernier.

Un fait curieux s'est produit dans une petite église de Palerme. Le curé Mazzola disait la messe, et au moment de l'élévation, il aperçut, de l'endroit où il se trouvait, au pied de l'autel, un voleur qui s'introduisait furtivement dans sa maison voisine de l'église. Le prêtre dépose le calice, quitte l'église, court chez lui, surprend le

voleur et lui met la main au collet. Malheureusement embarrassé par ses vêtements sacerdotaux, le brave curé laisse le cambrioleur s'échapper.

Vous figurez-vous bien ce curé lâchant tout, la messe, l'autel, le bon Dieu pour sauver sa casquette et laissant ses paroissiens en pleine cérémonie pour veiller à la sûreté de son petit pécule.

Ce sont là les hommes qui prêchent le sacrifice et que nous conseillent de ne songer qu'au salut éternel.

Il y a loin de la morale à la pratique, allez !

\* \*\*

La *Vérité* nous adresse ce qui suit :

Plusieurs journaux, la *Patrie* entre autres, annoncent que les RR. PP. Jésuites vont ouvrir à Montréal, au mois de septembre, un nouveau collège classique anglais. La *Patrie* ajoute :

" Cette entreprise est due aux puissantes sollicitations des laïques et du clergé de langue anglaise de cette ville, lesquels ont promis toute leur aide pour que l'essai réussisse.

Il y a donc encore des laïques qui sont favorables à l'enseignement donné par les religieux et qui trouvent les études classiques utiles et pratiques. Nous signalons ce cas au *Réveil*.

Le *RÉVEIL* n'avait pas besoin de la remarque de la *Vérité* pour constater et faire constater que nos collègues classiques si nombreux qu'ils soient actuellement, sont si notoirement insuffisants comme qualité qu'il est nécessaire d'en créer de nouveaux.

\* \*\*

La *Patrie* reproduit du *Journal* de Paris au sujet du cardinal Bourret récemment décédé en France un article nécrologique où nous puisons le passage suivant, un peu salé il est vrai, mais signé Jean de Bonnefou.

Mgr. Bourret mettait volontiers les fortes épices du Midi dans sa phrase trop franche.

Il avait un jour jeté l'interdit sur une usine. Le patron se plaignit. Du haut de la chaire, l'évêque osa s'expliquer, et, s'emportant, termina son discours ainsi :

—D'ailleurs, cette usine est un b. .

Il voulait dire un lieu malfamé, mais les dévotes eurent la joie de se scandaliser du mot brutal.

C'est sans doute sur ce précédent que s'est basé le *Progrès de Valleyfield* pour excuser le discours regrettable de M. Dubreuil lors de la dernière élection ?

\* \*\*

La *Vérité* est en guerre avec la *Patrie*. Voici un échange d'aménités qu'émaillent le dernier numéro du journal de M. Tardivel :

Le *Journal de Waterloo* ayant dit qu'à la suite d'une procession faite à Sainte Étienne de Bolton pour chasser les sauterelles, ces insectes destructeurs ont commencé aussitôt à sécher sur place, la *Patrie*, n<sup>o</sup> 24 juillet, se livre au persiflage suivant :

" Nous serions très surpris si la Providence avait dépêché à St-Etienne de Bolton des régiments de sauterelles pour les faire sécher aussitôt.

" D'autre part, nous trouvons fort singulier que les sauterelles sèchent à Bolton et qu'elles ne sèchent pas dans d'autres paroisses où la foi est aussi vive et où l'on fait d'aussi belles processions.

" M. Tardivel pourrait peut-être expliquer ça ? "

L'Écriture Sainte nous dit : " Responde stulto juxta stultitiam suam, ne sibi sapiens videatur— Répondez à l'insensé selon sa folie, de peur qu'il ne s'imagine qu'il est sage"—Nous dirons donc à notre confrère qui nous interroge que les sauterelles sèchent à Bolton plus facilement qu'ailleurs parce que les idées de la *Patrie* y sont moins répandues que dans d'autres localités.

Entendons-nous. Peut-être bien que les sauterelles ont crevé de faim à Bolton parce que le curé avait tout mangé pour faire dire des prières.

RIEUR.

---

**LE BAUME** est le remède le plus efficace pour les maladies de la gorge et la poitrine. Dès **RHUMAL**, les premières doses, la toux diminue et l'oppression cesse. Son usage prolongé guérit les vieilles bronchites. Le BAUME RHUMAL se vend partout 25c la bouteille.

# LAVIGERIE INTIME

La *Nouvelle Revue* du 15 juillet commence une publication sur le cardinal Lavigerie intime, qui dans une série d'anecdotes et de tableaux signés par le neveu du cardinal, nous montre le primat d'Afrique dans sa vraie figure de prélat du moyen âge, peu onctueuse, mais vaillante et libre d'aires.

Dans une galerie blanche, haute de plafond percée de larges fenêtres qui ouvre sur la Méditerranée, et de vastes portes où quatre Arabes passeraient de front sans s'effleurer du burnous, le primat d'Afrique, grand de taille et d'allure, se promène à longs pas rythmés.

Aucun luxe d'appartement. Des livres — que de livres — innombrable armée casernée dans deux énormes bibliothèques, dont l'avant-garde a envahi trois consoles et quatre étagères, cependant que des vedettes oubliées font des haltes temporaires sur le velours fané des fauteuils, et que des éclaireurs de choix improvisent un campement sur l'immense table de bois blanc qui est le poste d'observation.

Moitié assis, moitié perché sur un tabouret trop haut pour lui, un ecclésiastique maigre et tanné, horriblement laid, œil vif et bras agile, parcourt des registres, corne des brochures, dépouille des dossiers, fouille des cartons avec une extraordinaire vélocité de mouvements menus. De temps à autre, sa main se referme sur un papier comme une griffe sur une proie. Alors il fait une grimace de contentement, guette le passage du cardinal, s'approche du maître en marchant de côté et dans une révérence de tout son petit corps sautillant, lui présente le document comme un singe offrirait une noix. Son Eminence lit de son rapide coup d'œil, biffe ou annote d'un crayon plus rapide encore, rejette le papier sur la table d'un geste définitif, et continue, à travers l'appartement, sa promenade interrompue.

Soudain, toc, toc, à la porte.

“ Entrez. ”

Paraît un frère armé apportant une carte de visite sur un plateau en faux Chine.

“ Le secrétaire du gouverneur, murmure le cardinal. Introduisez. ”

Le nouveau venu est un jeune homme distingué, qui porte binocle.

Il s'incline profondément devant le prélat, et comme il salue l'abbé qui s'est levé avec gaucherie, le cardinal, avec une gravité plaisante :

“ Monsieur, je vous présente Joco, fils de Maçoco, d'une vieille famille d'orangs... d'orangs-outangs, bien entendu. Je l'ai cueilli, un jour de voyage, sur une branche de palmier où il se balançait suspendu par le pied gauche. Dans ce temps-là, il avait des habitudes de paresse qui depuis... N'est-ce pas, l'abbé?.. ”

Et l'archevêque lui donne une tape amicale sur l'épaule.

Le jeune homme distingué est déconcerté, le pauvre Joco cherche un trou pour s'y fourrer, et le prélat rit de bon cœur.

Mais, rompant la glace, et passant familièrement son bras sous celui du visiteur :

“ Allons! mon enfant. Trêve de plaisanterie! Venez voir mes canards, je viens de leur faire creuser dans mon parc une mare avec une île au milieu, une grotte, un tunnel, de vrais travaux d'art. Mgr Dusserre, qui n'est pas seulement un pêcheur d'hommes, doit m'envoyer de petits poissons vivants pour alimenter leur bassin. ”

Et Son Eminence ajoute avec un fin sourire :

“ Il me rend de bien grands services! ”

Le cardinal sort entraînant son hôte à grands pas. Le petit abbé retourne à son siège, où il disparaît derrière un amoncellement de cartons. On entend le grincement de sa plume pareil à un grignotement de souris.

Et l'immense galerie semble vide.

LOUIS LAVIGERIE.

Nos abonnés qui recevront leur facture d'abonnement par le prochain courrier sont priés de nous adresser ce petit montant sans retard. Par ces temps de canicule, nous savons qu'il est dur de faire le moindre effort. mais ceux qui se rendront à notre demande n'auront que plus de mérite et sont assurés d'avance de toute notre reconnaissance.

FEUILLETON

## ROME

PAR

EMILE ZOLA

VII

Les fontaines, la tour de l'Observatoire, le Casino où le pape passait les chaudes journées d'été, ne faisaient que de petites taches blanches, au milieu de ces terrains irréguliers, enclos bourgeoisement par le terrible mur Léon IV, qui gardait son aspect de vieille forteresse. Puis, il tourna autour de la lanterne, le long de l'étroite galerie, et il se trouva brusquement devant Rome, une immensité déroulée d'un coup, la mer lointaine à l'ouest, les chaînes ininterrompues des montagnes à l'est et au midi, la campagne romaine tenant tout l'horizon, pareille à un désert uniforme et verdâtre, et la Ville, la Ville éternelle à ses pieds. Jamais il n'avait eu une sensation si majestueuse de l'étendu. Rome était là, ramassé sous le regard, à vol d'oiseau, avec la netteté d'un plan géographique en relief. Un tel passé, une telle histoire, tant de grandeur et une Rome si rapetissée par la distance, des maisons liliputiennes et jolies comme des jouets, à peine une tache de moisissure sur la vaste terre ! Et ce qui le passionnait, c'était de comprendre clairement, en un coup d'œil, les divisions de la ville, la cité antique là-bas, au Capitole, au Forum, au Palatin, la cité papale dans ce Borgo qu'il dominait, dans Saint-Pierre et le Vatican, qui regardaient la cité moderne, le Quirinal italien, par-dessus la cité du moyen âge, tassée au fond de l'angle droit que forme le Tibre, roulant ses eaux jaunes et lourdes. Une remarque surtout acheva de le frapper, la ceinture craveuse que faisaient les quartiers au noyau central des vieux quartiers roux, brûlés par le soleil, un véritable symbole de rajeunissement tenté, le vieux cœur aux réparations si lentes, tandis que les membres extrêmes se renouvelaient comme par miracle.

Mais dans l'ardent soleil de midi, Pierre ne retrouvait pas la Rome si claire, si pure, qu'il avait vue le matin de son arrivée, sous la douceur délicieuse de l'astre à son lever. Ce n'était plus la Rome souriante et discrète, voilée à demi dans une brume d'or, comme envolée dans un rêve d'enfance. Elle lui apparaissait, maintenant, inondée d'une clarté crue, d'une dureté immobile, d'un silence de mort. Les fonds étaient comme mangés par une flamme trop vive, noyés d'une poussière lumineuse où ils s'annéantissaient. Et la ville entière se découpait violemment sur ces lointains décolorés en grande masse de lumière et d'ombre, aux brutales arêtes. On aurait dit quelque ancienne carrière de pierre abandonnée, éclairée d'aplomb, que les rares îlots d'arbre tachaient seuls de vert sombre. De la ville antique, on voyait la tour roussée du Capitole, les cyprès noirs du Palatin, les ruines du palais de Septime-Sévère, pareilles à des os blanchis, à une carcasse de monstre fossile, apportés là par les déluges. En face,

la ville moderne trônait avec les longs bâtiments du Quirinal, remis à neuf, entraînés d'un badigeon dont la crudité jaune éclatait, extraordinaire, parmi les cimes vigoureuses du jardin ; et, au-delà, sur les hauteurs du Viminal, à droite, à gauche, les nouveaux quartiers étaient d'une blancheur de plâtre, une ville de craie, rayées par les milles petites raies d'encre des fenêtres. Puis, çà et là, au hasard, c'était la mare stagnante du Pincio, la villa Médécis dressant son double campanile le fort Saint-Ange d'un ton de vieille rouille, le clocher de Sainte-Marie-Majeure brûlant comme un cierge, les trois églises de l'Aventin assoupies parmi les branches, le palais Farnèse avec ses tuiles vieil or, cuites par les étés, les dômes du Gesù, de Saint-André de la vallée, de Saint-Jean des Florentins, et des dômes, et des dômes encore, tous en fusion, incandescents dans la fournaise du ciel. Et Pierre, alors, sentit de nouveau son cœur se serrer devant cette Rome violente, dure, si peu semblable à la Rome de son rêve. La Rome de sa jeunesse et d'espoir, qu'il avait cru trouver le premier matin, et qui s'évanouissait maintenant, pour faire place à l'immuable cité de l'orgueil et de la domination, s'obstinant sous le soleil ; jusque dans la mort.

Tout d'un coup, seul là haut, Pierre comprit. Ce fut comme un trait de flamme qui le frappa, dans l'espace libre, illimité, d'où il planait. Était ce la cérémonie à laquelle il venait d'assister, le cri fanatiques de seravage dont ses oreilles bourdonnaient toujours ? N'était-ce pas plutôt la vue de cette ville couchée à ses pieds, comme la reine embaumée, qui règne encore, parmi la poussière de son tombeau ? Il n'aurait pu le dire, les deux causes agissaient sans doute. Mais la clarté fut complète, il sentit que le catholicisme ne saurait être sans le pouvoir temporel, qu'il disparaîtrait fatalement, le jour où il ne serait plus roi sur cette terre. D'abord, c'était l'atavisme, les forces de l'Histoire, la longue suite des héritiers des Césars, les papes, les grands pontifes, dans les veines desquels n'avait cessé de couler le sang d'Auguste, exigeant l'empire du monde. Ils avaient beau habiter le Vatican, ils venait des maisons impériales du Palatin, du palais de Septime-Sévère, et leur politique, à travers tant de siècles, n'avait jamais poursuivi que le rêve de la domination romaine, tous les peuples vaincus, soumis, obéissant à Rome. En dehors de cette royauté universelle, de la possession totale des corps et des âmes, le catholicisme perdait sa raison d'être, car l'Eglise ne peut reconnaître l'existence d'un empire ou d'un royaume que politiquement, l'empereur et le roi étant de simples délégués temporaires, chargés d'administrer les peuples, en attendant de les lui rendre. Toutes les nations, l'humanité avec la terre entière, sont à l'Eglise, qui les tient de Dieu. Si elle n'en a pas aujourd'hui la réelle possession, c'est qu'elle cède devant la force, obligés d'accepter les faits accomplis, mais sous la réserve formelle qu'il y a usurpation coupable qu'on détient injustement son bien, et dans l'attente de la réalisation des promesses du Christ, qui, au jour fixé, les rendre pour jamais la terre et les hommes, la toute-puissance. Telle est la charitable cité future, la Rome catholique, souveraine une seconde fois. Rome fait partie du rêve, c'est à Rome aussi que l'éternité a

été prédite, c'est le sol même de Rome qui a donné au catholicisme l'inextinguible soif du pouvoir absolu. Aussi était-ce pour cela que le destin de la Papauté se trouvait lié à celui de Rome, à ce point qu'un pape hors de Rome ne serait plus un pape catholique. Et Pierre, accoudé à la mince rampe de fer, penché si haut au-dessus du gouffre, où la ville morne et dure achevait de s'émietter sous l'ardent soleil, en resta épouvanté, sentit tout d'un coup passer dans ses os le grand frisson des êtres et des choses.

Une évidence se faisait. Si Pie IX, si Léon XIII avait résolu de s'emprisonner dans le Vatican, c'est qu'une nécessité les clouait à Rome. Un pape n'est pas le maître d'en sortir, d'être ailleurs le chef de l'Eglise. De même, un pape, quelle que soit son intelligence du monde ne saurait trouver en lui le droit de renoncer au pouvoir temporel. Il y a là un héritage inaliénable dont il a la défense ; et c'est une question de vie qui s'impose, sans discussion possible. Aussi Léon XIII a-t-il gardé le titre de Maître du domaine temporel de l'Eglise, d'autant plus que, comme cardinal, ainsi que tous les membres du Sacré-Collège, lors de leur élection il avait, dans son serment, juré de conserver intact ce domaine. Que l'Italie pendant un siècle encore garde Rome capitale, et pendant un siècle les papes qui se succéderont, ne cesseront de protester violemment, en réclamant leur royaume. Et, si une entente pouvait intervenir un jour, elle serait sûrement basée sur le don d'un lambeau de territoire. N'avait-on pas dit, lorsqu'un bruit de réconciliation couraient, que le pape régnant mettait, comme condition formelle, la possession au moins de la cité léonine, avec la neutralisation d'une route conduisant à la mer ? Rien du tout n'est point assez, on ne peut partir de rien et arriver à tout avoir. Tandis que la cité léonine, ce coin de ville si étroit, c'est déjà un peu de terre royale ; il n'y a plus qu'à reconquérir le reste, Rome, puis l'Italie, puis les nations voisines, puis le monde. Jamais l'Eglise n'a désespéré même aux jours où, battue, dépouillée, elle semblait mourante. Jamais elle n'abdiquera, ne renoncera aux promesses du Christ, car elle croit à son avenir illimité, elle se dit indestructible et éternelle. Qu'on lui accorde un caillou pour reposer sa tête, et elle espère bien ravoier bientôt le champ où se trouve ce caillou, l'empire où se trouve ce champ. Si un pape ne peut mener à bien le recouvrement de l'héritage, un autre pape s'y emploiera, dix, vingt autres papes. Les siècles ne comptent plus. C'était ce qui faisait qu'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans entreprenait des besognes colossales qui demandaient plusieurs vies d'hommes, dans la certitude que des successeurs viendraient et que les besognes seraient quand même continuées et terminées.

Et Pierre se vit imbécile, avec son rêve d'un pape purement spirituel, en face de cette vieille cité de gloire et de domination, obstinée dans sa pourpre. Cela lui sembla si différend, si déplacé, qu'il en éprouva une sorte de désespoir honteux. Le nouveau pape évangélique qui serait un pape purement spirituel, régnant sur les âmes seules, ne pouvait certainement pas tomber sous le sens d'un prélat romain. L'horreur de cela, la répugnance pour ainsi dire physique lui apparut soudain, au souvenir de cette cour papale, figée dans

les rites, dans l'orgueil et dans l'autorité. Ah ! comme ils devaient être pleins d'étonnement et de mépris, devant cette singulière imagination du nord, un pape sans terres et sans sujets, sans maisons militaires et sans honneurs royaux, pur esprit, pure autorité morale, enfermé au fond du temple, ne gouvernant le monde que son geste de bénédiction, par la bonté et l'amour ! Ce n'était là qu'une invention gothique, embrumée de brouillards, pour ce clergé latin, prêtres de la lumière et de la magnificence, pieux certes, superstitieux même, mais laissant Dieu bien abrité dans le tabernacle, pour gouverner en son nom, au mieux des intérêts du ciel, rasant dès lors en simples politiques, vivant d'expédients au milieu de la bataille des appétits humains, marchant d'un pas discret de diplomates à la victoire terrestre et définitive du Christ, qui devait trôner un jour sur les peuples, en la personne du pape. Et quelle stupeur pour un prélat français, pour un monseigneur Bergerot, ce saint évêque du renoncement et de la charité, lorsqu'il tombait dans ce monde du Vatican ! quelle difficulté de comprendre d'abord, de se mettre au point, et quelle douleur ensuite à ne pouvoir s'entendre avec ces sans-patrie, ces internationaux, toujours penchés sur la carte des deux mondes, enfoncés toujours dans des combinaisons qui devaient leur assurer l'empire ! Des journées et des journées étaient nécessaires, il fallait vivre à Rome, et lui-même ne venait brusquement de voir clair qu'après un mois de séjour, sous la crise violente des pompes royales de Saint-Pierre, en face de l'antique ville dormant au soleil son lourd sommeil, rêvant son rêve d'éternité.

Mais il avait abaissé son regard vers la place, en bas, devant la Basilique, et il aperçut le flot de monde les quarante mille fidèles qui sortaient, pareils à une irruption d'insectes, un fourmillement noir sur le pavé blanc. Alors il lui sembla que le cri recommençait : "*Evviva il papa re ! evviva il papa re !* Vive le pape roi ! Vive le pape roi !" Tout à l'heure pendant qu'il gravissait les escaliers sans fin, le colosse de pierre lui avait paru frémir de ce cri frénétique, poussé sous ses voûtes. Et, maintenant, monté jusque dans la nue, il croyait le retrouver là haut, à travers l'espace. Si le colosse, au-dessous de lui, en vibrait encore, n'était-ce pas comme sous une dernière poussée de sève, le long de ces vieux murs, du renouveau du sang catholique qui l'avait voulu autrefois si démesuré, tel que le roi des temples, et qui tentait aujourd'hui de lui rendre un souffle puissant de vie, à l'heure où la mort commençait pour ses nefs trop vastes et désertées ? La foule sortait toujours, la place en était pleine, et une affreuse tristesse lui serra le cœur, car elle venait de balayer, avec son cri, le dernier espoir.

(A suivre)

### PAS DE PRISE

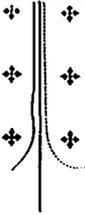
La toux n'a pas de prise sur les personnes, qui dès son début prennent quelques doses du célèbre BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections de la gorge et des poumons, 25c. partout.

TRADUCTIONS. REDACTION. IMPRESSIONS.

## MARC SAUVALLÉ, Journaliste,

S'occupe de travaux littéraires en tous genres. Traductions, correspondances, rédaction de lettres et de requêtes, préparation de discours, correction de manuscrits et d'épreuves, préparation de mémoires et de rapports, articles de journaux, toasts, adresses, etc., etc. Bureau - 30 RUE ST. GABRIEL. B. P. BOITE 2184. TELEPHONE 892.

# "LE SUN"



## Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président. || .....  
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président. ||

..... || T. B. MACAULAY, Secrétaire.  
..... || IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

## Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME



# O. Leger,



GÉRANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

# 25 Cts

ACHETENT UNE BOITE DE  
50 FEUILLES DE PAPIER ET  
DE 50 ENVELOPPES DE MEME  
QUALITÉ.

**“ Clearbrook Vellum ”**

LES MEILLEURES AU PAYS

## MORTON PHILLIPS & CIE,

Montreal

### ‘North British & Mercantile’

CIE D'ASSURANCE  
CONTRE LE FEU  
ET SUR LA VIE

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investis en Canada.....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires. — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque  
Montreal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qu'il existe, offre à ses  
assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St.-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

**GUSTAVE FAUTEUX,**

AGENT POUR MONTRÉAL  
ET LES ENVIRONS

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie  
Commerciale, (limitée), et publié par Aristo  
Filatrenault au No. 30 rue St-Gabriel,  
Montréal.

**LIBRAIRIE FRANCAISE**

**G. HUREL**

1615 rue Notre-Dame

**MONTREAL**

Spécialité de  
Publications Aris-  
tiques et Littéraires.  
Achat et vente de  
Livres d'occasion...

**Arthur GLOBENSKY,**  
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

**J. A. DROUIN,**  
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place  
d'Armes, Chambres 315 et 316.  
Téléphone 22 43

## MAPLE CARD & PAPER MILLS



FABRICANTS  
DE PAPIER.

Moulin à Portneuf.

MONTREAL - QUE

**Wanted—An Idea** Who can think  
of some simple  
thing to patent?  
Protect your ideas, they may bring you wealth.  
Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attor-  
neys, Washington, D. C., for their \$1,500 prize offer  
and list of two hundred inventions wanted.



CAVEATS,  
TRADE MARKS,  
DESIGN PATENTS,  
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to  
MUN & CO., 361 Broadway, New York.  
Oldest bureau for securing patents in America  
Every patent taken out by us is brought before  
the public by a notice given free of charge in the  
**Scientific American**  
Largest circulation of any scientific paper in the  
world. Splendidly illustrated. No intelligent  
man should be without it. Weekly \$2.00 a  
year; \$1.50 six months. Address, MUN & CO.,  
PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.



ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à vendredi le 7  
Août, des soumissions cachetées, adressées au  
sousigné avec la suscription "Soumission pour Char-  
bon, Edifices Publics" pour la fourniture du charbon  
aux Edifices Publics, de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi  
que toute information nécessaire en s'adressant à ce  
Bureau, le et après vendredi le 17 juillet.

Les soumissions devront être faites sur les formules  
imprimées qui seront fournies, et être signées par les  
soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera  
prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un  
chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du  
montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de  
l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque  
sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer  
le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas  
intégralement; il sera remis, si la soumission n'est  
pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus  
basse ni aucune des soumissions.  
Par ordre,

E. F. E. ROY,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 14 juillet 1896.